

Syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône

1, rue Max Devaux - 70000 Vesoul
Tél : 03 84 77 00 00 - e-mail : contact@sied70.fr - site internet : www.sied70.fr

Compte rendu de la Commission « Travaux » du 17 janvier 2024

Présents en présentiel :

Membres de la Commission : Philippe COMBROUSSE (Président), Yves PELLETIER (délégué de Nantilly) Pierre CLERC (délégué de Pusey), Bernard DUCHANOY (délégué de Coulevon).

Membres du Bureau syndical : Jean-Marc JAVAUX (Président), Pascal GAVAZZI (1^{er} Vice-Président), André GAUTHIER (4^{ème} Vice-Président), Denis DAGOT (administrateur), Daniel NOURRY (secrétaire), Viviane CARSANA (secrétaire adjointe), Yves PELLETIER (administrateur).

Présents en distanciel :

Membres de la Commission : Sandrine DIETSCH (déléguée de Secenans), Loïc LABORIE (délégué de Luxeuil-les-Bains).

Autres membres présents :

Fabrice TONGHINI (directeur), Georges MIGNOT (responsable du service réseaux-secs).

Excusés :

Marie BRETON (2^{ème} Vice-Présidente), André MARTHEY (administrateur), Magalie ROSE (administratrice), Virginie LUTHRINGER (administratrice), Ludovic TABIS (administrateur), Jean-Noël CHAMBON (administrateur).

Le Président de la commission « Travaux », Philippe COMBROUSSE, ouvre la séance qui se déroule en présentiel au siège du SIED 70 au 1 rue Max Devaux 70000 VESOUL, et en visioconférence.

Appel à projets dissimulation de réseaux 2024 :

La commission constituée en jury effectue le classement des candidatures reçues (*cf tableau en pièce jointe*).

Pour l'année 2024, la commission propose de fixer le montant des fonds propres mobilisables par le SIED 70 à 403 100 € ce qui porte l'enveloppe travaux à 2 242 k€ HTVA compte tenu de l'augmentation des aides du FACé.

Fourniture des postes de transformations et des transformateurs :

La commission prend acte du souhait du SICECO, syndicat mixte d'énergie de la Côte d'Or de rejoindre le groupement d'achat.

Elle prend également acte de la fin du 1^{er} marché subséquent de cet accord-cadre au 13 février 2023 et de son renouvellement prochain, selon les mêmes critères de sélection.

Contrôle technique des ouvrages :

La commission est informée que le SIED 70 a adhéré au groupement de commandes « Contrôle technique des ouvrages », coordonné par le SYDESL 71, regroupant le SICECO 21, le SIDEC 39, le SYDED 25, le SDEY 89, le TE 90, le SDEV 88 et le SDE 03.

Elle prend acte que l'entreprise retenue pour tous les lots est SRD, gestionnaire des réseaux de la Vienne, basé à POITIERS et filiale de SOREGIES.

Travaux et Maintenance éclairage public :

La commission prend connaissance de l'avancement des adhésions des communes au service de prestation de maintenance d'éclairage public proposé par le Syndicat.

Elle prend acte de la non-reconduction par courrier du 22/12/23 du marché notifié le 5 avril 2023.

Elle émet un avis favorable au projet de consultation présenté pour le nouveau marché et à l'alignement de toutes les communes rurales au même tarif dès 2025 (20 € par points lumineux).

Fourniture de luminaires, de mâts et d'horloges astronomiques pour l'éclairage public (matériels sans préoccupation esthétiques) :

La commission prend acte de la fin des 3^{ème} marchés subséquents de cet accord cadre au 21 mars 2023 et de son renouvellement prochain, selon les mêmes critères de sélection.

La commission prend connaissance du calendrier de renouvellement des marchés subséquents de fourniture et de travaux ainsi que des dates projetées des prochaines commissions d'appel d'offres.

Pièce jointe : tableau de classement du jury de l'appel à projets dissimulation réseaux 2024

Classement du jury de l'appel à projets "dissimulation de réseaux 2024"

Lettre	Numéro	Commune	Objet	Montant HT avec FIMO	Date Délibération	TOTAL Maxi 100 points + 30 points si année 2	RANG /31	Voirie prévue après enfouissement 25 points	Coordination autres réseaux 20 points	Centre bourg, bâtiments patrimoniaux 15 points	Date demande Année 1 - 0 points Année 2 - 30 points	Age du réseau à déposer < 10 ans - 0 points entre 10 et 20 ans - 5 points > 20 ans - 10 points	Dépense de BT fil nus 20 points	Commune 3+4 10 points Commune 1 5 points	
A	8095	VILLERSEXEL	rue de la Belle Huguette	142 350 €	17/07/2023	100	1	25	20	15	0	10	20	10	
G	9534	ECHENOZ-LA-MELINE	passage du Landau	23 521 €	06/12/2023	95	2	25	20	15	0	10	20	5	
E	5049	PORT-SUR-SAONE	route nationale n°19	142 350 €	04/12/2023	95	2	25	20	15	0	10	20	5	
E	9370	CORBENAY	le long de l'Avenue de Fougerolles Tr2	112 785 €	07/12/2023	85	4	25	20	0	0	10	20	10	
A	9474	AUTREY-LE-VAY	rue de Marast et rue Griboulard	68 985 €	27/11/2023	80	5	25	20	15	0	10	0	10	
B	9197	CHAUMERCENNE	au carrefour des RD12 et RD15	87 027 €	30/10/2023	80	5	25	20	15	0	10	0	10	
B	8481	FONDREMAND	situé le long de la rue de la Côte	51 711 €	06/12/2023	80	5	25	20	15	0	10	0	10	
E	9288	LAMBREY	le long de la place de la Mairie	122 640 €	14/11/2023	80	5	25	20	15	0	10	0	10	
F	9522	MOLLANS	dans le village 2ème tranche	145 307 €	22/12/2023	80	5	25	20	15	0	10	0	10	
E	8252	SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	le long de la rue Derrière les Murs	83 603 €	12/10/2023	80	5	25	20	15	0	10	0	10	
A	9229	HERICOURT	Avenue Jouhaux	81 578 €	21/12/2023	75	11	25	20	15	0	10	0	5	
G	9152	VESOUL	rue Paul Petitclerc	32 226 €	15/12/2023	75	11	25	20	15	0	10	0	5	
D	8476	GRAY	pour la place BOICHUT	106 264 €	18/12/2023	70	13	0	20	15	0	10	20	5	
F	8944	LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS	au lieu dit "Nid d'Agasse"	21 572 €	10/11/2022	70	13	0	20	0	30	10	0	10	
B	8949	MOTÉY-BESUCHE	rue du Moulin	38 325 €	07/09/2022	65	15	0	0	15	30	10	0	10	
B	9021	CHARCENNE	rue du Château d'eau	125 925 €	09/12/2022	65	15	0	0	15	30	10	0	10	
E	8880	GEVIGNEY-ET-MERCEY	rue du Faubourg	83 111 €	17/11/2023	65	15	25	20	0	0	10	0	10	
E	5211	GEVIGNEY-ET-MERCEY	route de Jussey	33 857 €	17/11/2023	65	15	25	20	0	0	10	0	10	
B	9369	GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	chemin des Ensanges	72 412 €	27/03/2023	65	15	25	20	0	0	10	0	10	
E	8798	MENOUX	le long de la rue de Collot	72 051 €	03/11/2022	65	15	0	0	15	30	10	0	10	
E	8900	SCYE	Rue de la Scyotte et de la Chaille	83 658 €	02/12/2022	65	15	0	0	15	30	10	0	10	
E	8514	VERNOIS-SUR-MANCE	Grande Rue (4ème tranche)	145 033 €	28/12/2022	65	15	0	0	15	30	10	0	10	
F	9517	SAULX	rue du Mont et rue de la Charrière	126 144 €	26/12/2023	60	23	25	0	15	0	10	0	10	
D	9385	MONTOT	Grande rue Tr1	139 065 €	22/12/2023	55	24	0	20	15	0	10	0	10	
D	9121	ROMAINE (LA)	rue de la fontaine à Vezet	99 645 €	26/12/2023	55	24	0	20	15	0	10	0	10	
TOTAL HT avec FIMO				2 241 144 €											

REÇU EN PREFECTURE

le 25/01/2024

Application agréée E-legalite.com

Dossiers non retenus suite à l'appel à projets "dissimulation de réseaux 2024"

Lettre	Numéro	Commune	Objet	Montant HT avec FIMO	Date Délibération	TOTAL Maxi 100 points + 30 points si année 2	RANG /31	Voirie prévue après enfouissement 25 points	Coordination autres réseaux 20 points	Centre bourg, bâtiments patrimoniaux 15 points	Date demande Année 1 - 0 points Année 2 - 30 points	Age du réseau à déposer < 10 ans - 0 points entre 10 et 20 ans - 5 points > 20 ans - 10 points	Dépense de BT filés nus 20 points	Commune 3+4 10 points Commune 1 5 points
F	9190	VILLEDIEU-EN-FONTENETTE (LA)	route de Conflans	103 806 €	15/12/2023	40	26	0	20	0	0	10	0	10
E	8887	MENOUX	le long de la rue de Botey	51 246 €	19/12/2023	35	27	0	0	15	0	10	0	10
D	8230	PONTCEY	aux abords de la Nouvelle Mairie	54 750 €	29/12/2023	35	27	0	0	15	0	10	0	10
D	9271	GRAY	pour la ligne HTA ZAC GRAY SUD	116 365 €	29/12/2023	35	27	0	20	0	0	10	0	5
D	9554	NANTILLY	Rue des carmélites	177 390 €	15/12/2023	20	30	0	0	0	0	10	0	10
D	9470	GRAY-LA-VILLE	Rue de la bergerie	114 756 €	15/12/2023	10	31	0	0	0	0	0	0	10
TOTAL HT avec FIMO				618 313 €										

REÇU EN PREFECTURE

le 25/01/2024

Application agréée E-legalite.com